



Contenu

L'objectif du chantier est de conforter la vocation des stations thermales et d'assurer leur mise en tourisme à travers 4 axes de travail :

- **Moderniser et diversifier en priorité les établissements thermaux et de remise en forme :**

Ces projets devraient bénéficier des aides économiques des collectivités au même titre que les programmes industriels.

- **Réhabiliter ou créer des équipements touristiques et de loisirs :**

- Améliorer la qualité des hébergements / développer l'offre
- Développer une offre de loisirs diversifiée.

- **Mettre en œuvre une démarche qualité de station :**

- Intervention d'un expert pour un diagnostic qualité
- Réalisation d'enquêtes de satisfaction.

- **Continuer à promouvoir la Bourgogne thermale :**

- Pérenniser la participation du comité régional du tourisme et des stations au salon des Thermalies
- Renforcer le chapitre thermalisme sur le site Internet du comité régional du tourisme
- Développer les sites Internet des stations.



Organisation

Le pilotage du chantier est assuré par la direction économie, économie sociale et solidaire, et tourisme du conseil régional.

Ces actions sont regroupées dans un contrat de station signé entre le conseil régional, le conseil général et la commune concernée. Un contrat est signé avec chaque station thermale sur les deux premiers axes de travail.

Deux conventions de réalisation sur la démarche qualité de station et sur la promotion sont signées avec les stations thermales et de remise en forme.

La réussite de ce chantier implique une nécessaire intervention de l'ensemble des partenaires et niveaux territoriaux concernés.

